



LES VRAIS +
DE NOTRE CONTRAT D'ASSURANCE AUTOMOBILE

LOCATION, COVOITURAGE, AUTOPARTAGE : CE QUI EST INCLUS DANS VOTRE CONTRAT

Vous voyagez dans un véhicule loué auprès d'un professionnel ou d'un particulier via une plate-forme d'autopartage ? Vous bénéficiez au titre de votre contrat d'assurance automobile Groupama⁽²⁾ :

- des garanties Accidents corporels du conducteur et assistance à défaut ou en complément de celles délivrées par le contrat d'assurance du véhicule loué ;
- d'une prise en charge, en cas d'accident, de vol ou encore de bris des glaces, du différentiel de franchise entre celle prévue dans votre contrat Groupama Conduire et celle prévue par l'assureur du loueur⁽³⁾ ;
- d'une couverture de vos bagages ou de ceux de vos passagers⁽⁴⁾ en cas de disparition ou de détérioration accidentelle.

Vous pratiquez le covoiturage ? Vous bénéficiez :

- d'une protection des passagers covoiturés en cas d'accident ;
- d'une protection du conducteur à qui vous prêtez le volant qui interviendra dans les mêmes conditions que si c'était vous qui conduisiez.

LA POSSIBILITÉ DE DISPOSER D'UNE VOITURE DE REMPLACEMENT

Dans toutes les formules et sans surcoût, le service **Auto Presto**⁽⁵⁾ vous fait profiter en cas d'accident, d'une voiture de remplacement le temps des réparations et même de la possibilité de récupérer la vôtre réparée, en bas de chez vous ou sur votre lieu de travail.

DES GARANTIES ADAPTÉES POUR LES VÉHICULES 100 % ÉLECTRIQUES

En cas de panne de batterie, votre véhicule est remorqué jusqu'à votre domicile ou jusqu'à la station de recharge la plus proche et avec l'assistance Panne 0 km, vous êtes dépanné même à quelques kilomètres de chez vous. Dans le cadre de la formule Confort, la batterie et le câble de recharge sont garantis en cas de vol, d'accident ou d'incendie.

LES RÉPARATIONS DE VOTRE VOITURE ACCIDENTÉE SONT GARANTIES À VIE

Dès lors que vous continuez à l'assurer chez Groupama et que vous choisissez de la faire réparer par l'un de nos partenaires⁽⁶⁾.

LA PROTECTION CORPORELLE DU CONDUCTEUR INCLUSE DANS TOUTES NOS FORMULES

Vous avez le choix entre plusieurs montants de garanties dont un plafond conséquent. Ainsi, en cas d'accident même responsable, vous pouvez mieux faire face aux conséquences de vos blessures.

QUELS QUE SOIENT VOS BESOINS, GROUPAMA VOUS ACCOMPAGNE

Pour vous et vos proches : complémentaire santé, solutions de prévoyance, services à la personne, téléassistance, protection juridique
Pour vos biens : assurance auto, assurance habitation, télésurveillance
Pour votre épargne : assurance vie, épargne retraite...

Une question, un conseil, nous sommes là pour vous !



292 agences



Coût d'un appel local
ou gratuit selon
votre abonnement



Votre espace client
sur groupama.fr



Application mobile :
[groupama et moi](http://groupama.fr)

(1) Fonctionnalités disponibles selon les contrats souscrits et la caisse régionale. (2) Offre réservée aux Assurés Automobile détenteurs d'un contrat CONDUIRE - modèle CONDUIT2. (3) Sous réserve que les garanties mises en jeu soient souscrites au titre du contrat CONDUIRE - modèle CONDUIT2 et auprès de l'assureur du loueur. (4) Dès lors que la garantie "Contenu du véhicule" a été souscrite au titre du contrat CONDUIRE - modèle CONDUIT2 au moins 6 mois avant la date de survenance du sinistre. (5) Prêt de véhicule inclus dans toutes les formules dès lors que les réparations sont effectuées auprès de nos partenaires. En Mini et en Eco, sous réserve d'un accident non responsable avec tiers identifié. La livraison du véhicule se fait dans un rayon de 30 km autour du lieu de l'accident. (6) Pour bénéficier de réparations automobile garanties à vie, celles-ci doivent être consécutives à un accident garanti et réalisées auprès de

nos partenaires, pour la durée de vie du véhicule réparé restant assuré chez Groupama. (7) Garanties limitées aux seuls éléments couverts par la garantie Bris de glaces. (8) Si vous vous déplacez à l'étranger, votre séjour doit être d'une durée de moins de 90 jours consécutifs. (9) Garantie disponible en inclusion en cas de souscription de la formule Mobilité du contrat CONDUIRE - modèle CONDUIT2. Pour bénéficier de cette garantie, le véhicule doit avoir moins de 8 ans, moins de 100 000 km au compteur et une valeur à neuf inférieure ou égale à 75 000 €. (10) Déduction faite des réductions commerciales consenties par le vendeur et des aides financières de l'Etat et des collectivités locales. (11) Les conditions peuvent varier d'une caisse régionale à l'autre. (12) Vous êtes libre de choisir le réparateur que vous souhaitez. (13) Voir les modalités et les conditions auprès de votre conseiller Groupama.

Pour les conditions et limites des garanties présentées dans ce document, se reporter au contrat.

Groupama Loire Bretagne - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne-Pays de la Loire - Siège social : 23, Boulevard Solferino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - 383 844 693 RCS Rennes. Entreprise régie par le code des assurances.
CapsAuto - SA au capital de 163 380 € - Siège social : 9 rue des Pommerots - 78400 Chatou - 419 540 067 RCS Versailles. La plateforme **Autoviza** est gérée par New General Company, SAS au capital de 107 760 € - Siège social : 25 rue de Ponthieu 75008 Paris - 522 869 890 RCS Paris.
Rent A Car - SAS au capital de 3 990 400 € - Siège social : 1 rue Antonin Mercier 75015 Paris - 310 591 649 RCS Paris.
Secta Autosur - SA au capital de 1 500 000 € - Tour Ciel, 20 ter rue de Bezons - CS 60030 - 92415 Courbevoie Cedex - 353 716 335 RCS Nanterre B.
Feu Vert - SAS au capital de 25 000 000 € - Siège social : 11 allée Moulin Berger 69130 Ecully, 327 359 980 RCS Lyon.
Centaure - Siège social : 152 avenue de Malakoff 75016 Paris. Association loi 1901 - SIRET : 412 192 791 000 17.
Beev - SAS au capital de 1 200 € -

« **Groupama et moi** » est une application gratuite disponible sur App Store pour iPhone et sur Google Play pour Android. Les règles de confidentialité de l'application « Groupama et moi » sont disponibles sur Groupama.fr
Réf 551HM04/2025

Des garanties solides pour rouler zen

GROUPAMA
CONDUIRE



Document et visuels non contractuels - Création : www.agence-upco.com - Photos : © Shutterstock, AdobeStock.

À CHACUN SA SOLUTION D'ASSURANCE AUTO

Vous voulez assurer votre voiture actuelle ou celle que vous prévoyez d'acquérir ? Groupama vous propose une offre adaptée à vos besoins, à votre budget et à vos projets.

DE L'INDISPENSABLE AU "TOUT CONFORT" : 4 FORMULES AU CHOIX

La possibilité de choisir une formule adaptée à la valeur de votre voiture et à l'usage que vous en faites : véhicule récent ou non, nombre de kilomètres effectués par an, déplacement professionnel ou privé... Chaque formule est assortie d'options pour compléter vos garanties et assurer votre mobilité.

FORMULES "AU TIERS" :

- **Mini** pour un budget léger avec des garanties couvrant l'indispensable (responsabilité civile automobile, assurance corporelle du conducteur, assistance...).
- **Éco** pour en plus garantir certains dommages subis par votre voiture notamment bris de glace, incendie, vol...

FORMULES "TOUS RISQUES" :

- **Confort** pour être couvert pour la quasi totalité des accidents (responsables ou non, tiers identifié ou non, vandalisme...).
- **Mobilité** pour bénéficier, notamment, d'un pack étendu de garanties en cas de panne (véhicule de remplacement, pannes mécaniques / électroniques / électriques, assistance panne 0 km).

DÉCOUVREZ À L'INTÉRIEUR LE DÉTAIL DES GARANTIES ET DES AVANTAGES
POUR MIEUX MAÎTRISER VOTRE BUDGET.

CONTENUS ET SERVICES ACCESSIBLES 24H/24 ET 7J/7

POUR TOUS

Le site groupama.fr pour obtenir un devis, découvrir l'ensemble de nos solutions d'assurance et de nombreux conseils, contacter un conseiller ou vous faire rappeler...

POUR NOS CLIENTS

Un **espace client sécurisé**⁽¹⁾ pour consulter vos contrats, télécharger vos documents d'assurance, déclarer et suivre vos sinistres, accéder aux services, conseils et avantages de nos partenaires...

Une **application mobile "Groupama et moi"**⁽¹⁾ pour suivre vos sinistres, joindre les numéros d'urgence (police, pompiers...), et l'assistance Groupama avec géolocalisation possible pour suivre l'avancée de la dépanneuse.



(2) à (6) Voir mentions légales au dos du dépliant.

(1) Voir mentions légales au dos du dépliant.



DES FORMULES MODULABLES

Quelle que soit la formule choisie, les garanties indispensables à votre sécurité sont incluses ; celles utiles à votre mobilité sont accessibles dans toutes les formules.

	ASSURANCE “AU TIERS”		ASSURANCE “TOUS RISQUES”	
	Mini	Éco	Confort	Mobilité
4 formules au choix				

DES GARANTIES INDISPENSABLES				
Responsabilité civile automobile, accidents corporels du conducteur, défense pénale /recours suite à un accident de la circulation, assistance au véhicule et aux personnes en déplacement	✔	✔	✔	✔

DES GARANTIES POUR COUVRIR LES DOMMAGES AU VÉHICULE				
Bris de glaces, catastrophes naturelles, technologiques, attentats et actes de terrorisme	OPTION ⁽⁷⁾	✔	✔	✔
Incendie, événements climatiques, vol		✔	✔	✔
Dommages tous accidents / vandalisme			✔	✔
Pannes mécaniques				✔ ⁽⁸⁾

DES GARANTIES POUR NE PAS SE RETROUVER SANS VOITURE				
Prêt d'un véhicule en cas d'accident (Auto Presto)	✔ ⁽⁵⁾	✔ ⁽⁵⁾	✔ ⁽⁵⁾	✔ ⁽⁵⁾
Prêt d'un véhicule de catégorie choisie en cas d'accident, de panne, de vol, de vandalisme (Auto Presto Privilège)	OPTION	OPTION	OPTION	✔
Assistance panne 0 km	OPTION	OPTION	OPTION	✔

DES GARANTIES COMPLÉMENTAIRES				
Contenu du véhicule		OPTION	OPTION	OPTION
Aménagements du véhicule		OPTION	OPTION	OPTION
Valeur d'achat 3 ans			OPTION	OPTION

(5), (7) et (8) Voir mentions légales au dos du dépliant.

LES GARANTIES DÉCRYPTÉES

- **Responsabilité civile automobile :** pour prendre en charge les conséquences financières des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux autres (passagers compris), et dont vous êtes reconnu responsable.
- **Défense pénale et recours :** pour assurer votre défense ou obtenir l'indemnisation du préjudice que vous avez subi en cas d'accident de la circulation.
- **Assistance au véhicule :** pour être dépanné ou remorqué en cas d'accident, de panne, de vol, d'incendie ou d'acte de vandalisme, en France comme à l'étranger⁽⁸⁾.
- **Assistance aux personnes en déplacement :** pour être secouru partout dans le monde⁽⁸⁾ dès lors que vous vous trouvez à plus de 50 km de votre domicile et même sans votre voiture. Sont notamment pris en charge votre rapatriement, les frais de descente en traîneau ou en hélicoptère en cas d'accident de ski, et les frais de recherche en mer ou en montagne.
- **Accidents corporels du conducteur :** pour être indemnisé si vous êtes blessé dans un accident dont vous êtes responsable alors que vous étiez au volant de votre voiture ou lorsque le responsable n'est pas identifié. Prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation, des préjudices subis (perte de revenus...).
- **Dommages tous accidents/vandalisme :** pour couvrir les réparations de la voiture en cas d'accident, que vous soyez responsable ou non, avec ou sans tiers identifié ou d'acte de vandalisme.
- **Pannes mécaniques ⁽⁹⁾ :** pour une prise en charge pièces et main d'oeuvre de la plupart des pannes (mécaniques, électriques, électroniques), une garantie bien utile pour préserver votre budget auto.
- **Assistance panne 0 km :** pour être dépanné où que vous soyez, sur route ou même en bas de chez vous en cas, par exemple, de crevaison, de perte de clés, de panne de carburant.
- **Contenu du véhicule / aménagements du véhicule** (2 options distinctes à souscrire séparément): pour être indemnisé en cas de détérioration accidentelle ou de vol du contenu (bagages, effets personnels, GPS portable, autoradio...) ou des aménagements (jantes, phares additionnels...).
- **Valeur d'achat :** pour être remboursé à hauteur du prix d'achat ⁽¹⁰⁾ de votre véhicule (neuf ou d'occasion), si celui-ci est irréparable à la suite d'un accident ou s'il a été volé dans les 3 ans après son acquisition.

Pour en savoir plus sur les autres garanties du contrat (vol, incendie, événements climatiques, bris de glaces...), n'hésitez pas à vous rapprocher d'un conseiller en agence.

(8) à (10) Voir mentions légales au dos du dépliant.

L'INSTANT CONSEILS

pour que chaque assuré auto Groupama y trouve son compte

Pour être bien accompagné et gratuitement pour l'achat et la vente de votre véhicule

- ✔ **Rapprochez-vous de notre nouveau partenaire Beev** pour acheter votre véhicule électrique : il vous offre un câble de recharge ou une carte de recharge créditée de 150 € si vous leur confiez l'installation de la borne de recharge ;
- ✔ **Adressez-vous à notre partenaire Autoviza** si vous souhaitez vendre votre voiture : un kit vous est offert pour faciliter la transaction (certificats de non-gage et de cession pré-remplis, rapport historique de votre véhicule, publication d'une annonce de vente sur la centrale.fr et paru vendu...).



Retrouvez tout le détail des avantages dont vous pouvez bénéficier auprès de nos partenaires et leurs conditions sur groupama.fr/assurance-auto/changement-voiture/. Vos codes personnalisés pour en bénéficier sont sur votre espace client Groupama (Ma Mobilité/mes avantages auto).⁽¹³⁾

(6), (11) à (13) Voir mentions légales au dos du dépliant.



Pour réduire le montant de votre cotisation d'assurance auto

- ✔ **Parcourez moins de 8 000 km/an** pour bénéficier d'un tarif préférentiel "petit rouleur" ;
- ✔ **Effectuez un stage de conduite chez Centaure !** En plus son coût sera réduit voire pris en charge par votre caisse régionale ⁽¹¹⁾. Ce stage dispensé par le leader de la formation à la sécurité routière, vise à perfectionner et à sécuriser votre conduite.

Pour bénéficier de remises sur des prestations "courantes"

- Rendez-vous chez nos partenaires auto :
- ✔ **- 15 % chez Rent A Car** sur la location de voiture ;
 - ✔ **- 15 % chez Autosur**, dans les centres participants, sur le contrôle technique ;
 - ✔ **Jusqu'à - 10 % chez FeuVert** pour un entretien spécifique de votre véhicule (révision, géométrie des pneus, pose de l'attelage, distribution et amortisseurs).

Pour alléger votre budget en cas d'accident

- ✔ **Faites appel à notre réseau de réparateurs agréés⁽¹²⁾** pour ne pas avancer les frais de réparation. Et double avantage : les réparations effectuées seront garanties à vie⁽⁶⁾ ;



À CHAQUE PROBLÈME, UNE SOLUTION...

3 exemples de cas fréquents

UNE 2^E VOITURE À ASSURER

Nous avons une deuxième voiture qui nous sert juste à faire le trajet domicile-travail. Et comme elle est assez ancienne, nous ne sommes pas à l'abri de mauvaises surprises. Quelle formule du contrat Groupama Conduire est-il préférable de souscrire ?

LA RÉPONSE GROUPAMA

La formule **Éco** permet d'assurer votre voiture "au tiers" avec des garanties telles que le vol et le bris de glace incluses. Et l'option "assistance panne 0 km" peut dans ce contexte, s'avérer bien utile.

UNE VOITURE ÉLECTRIQUE RÉCENTE

Je viens d'acheter une citadine électrique que je vais utiliser pour mes petits trajets. Quelle formule ou option me conseillez-vous ?

LA RÉPONSE GROUPAMA

Privilégiez un contrat d'assurance "tous risques", la **formule confort** par exemple, pour couvrir notamment vos équipements spécifiques (batterie, câble de recharge) en cas de vol, d'accident ou de court circuit lors d'une opération de recharge. Optez pour l'usage "Petit rouleur" pour diminuer le coût de votre cotisation d'assurance. Vous pouvez y ajouter des options comme l'"Assistance panne 0 km" pour pouvoir être remorqué jusqu'à la station de recharge la plus proche ou jusqu'à votre domicile (pratique si vous êtes en panne à seulement quelques kilomètres de chez vous) ! Et avec la "Valeur d'achat 3 ans", vous êtes remboursé à hauteur du prix où vous avez payé votre voiture ⁽¹⁰⁾ si elle est gravement accidentée ou volée dans les 3 ans qui suivent son achat.

(2), (3) et (10) Voir mentions légales au dos du dépliant.